



Taxe d'apprentissage 2019

Soutenez l'**IME Charles Perdrizet - Giromagny (90)**

Numéro UAI : 0900218Y

Catégorie : ES (Établissements Spécifiques)

Versez votre taxe à l'IME Charles Perdrizet et construisez l'avenir des jeunes francs-comtois

Situé dans le Territoire de Belfort, l'Institut Perdrizet accompagne des jeunes déficients intellectuels, originaires de Franche-Comté.

L'**Institut Médico-Éducatif (IME) Perdrizet**, propose un enseignement scolaire et professionnel adapté à plus de 150 jeunes originaires de Franche-Comté porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Il favorise une prise en charge éducative et thérapeutique individualisée.



... Pourquoi nous verser votre taxe ? ...

- Vous nous donnez les moyens d'un **apprentissage de qualité**
- Vous aidez des adolescents en situation de handicap à atteindre **une meilleure intégration sociale et professionnelle**.

Comment ?

- Par l'intermédiaire **des OPCA et de votre CCI régionale**.
- En désignant **l'IME Charles Perdrizet ; 17 rue du Rosemont ; 90200 Giromagny ; Numéro UAI : 0900218Y**, comme bénéficiaire de votre versement.

Date limite de versement
1^{er} Mars 2019

Plus de renseignements auprès de votre CCI ou sur service-public.fr



Institut Perdrizet

Institut médico-
professionnel

17 rue du Rosemont
90200 Giromagny

Tel. 03 84 36 88 00

Fax. 03 84 29 07 47

direction@institut-perdrizet.fr

Contact taxe d'apprentissage :

Daniel Roy, chef de service
droy@institut-perdrizet.fr

www.fondation-arcenciel.fr



L'équipe pluridisciplinaire propose aux adolescents :

- Une **scolarité personnalisée** avec intervention d'enseignants de l'Éducation Nationale ;
- Des **parcours de formation adaptés** avec initiation à **divers métiers** (horticulture, peinture, menuiserie, mécanique...) ;
- Des **activités** sportives, culturelles et ludiques ;
- Un accompagnement à l'**insertion** sociale et professionnelle ;
- Une **prise en charge thérapeutique** : psychologue, médecin psychiatre, psychomotricien, orthophoniste ;
- Un **suivi individuel** pendant trois ans après le départ de l'établissement ;
- L'hébergement se fait en **internat** jusqu'à 18 ans, au-delà en **appartements** et en **studios**.



Votre taxe d'apprentissage 2018



Chaque année, grâce à votre versement, nous pouvons investir dans du nouveau matériel professionnel.

En 2018, la taxe d'apprentissage a permis :

- À l'**atelier maçonnerie** d'acheter des perceuses portatives
- À l'**atelier horticulture** d'acquérir des équipements spécifiques pour tracteur
- À l'**atelier menuiserie** de disposer d'une tour à bois et de divers outils professionnels
- Au **restaurant Pédagogique** d'installer des stores

L'institut Perdrizet en chiffres



salariés



jeunes accueillis



places en IME



places en SESSAD

Établissements de la Fondation Arc-en-Ciel :

Institut Perdrizet Giromagny, Belfort (90) - **Institut Saint-Nicolas** Rougemont-le-Château, Essert, Belfort (90) - **La Maison Blanche et Arc-en-Ciel Services** Beaucourt (90) - **Résidence Surleau** Montbéliard (25) - **CMPR Bretegnier** Héricourt (70) - **La Mosaïque** Lure (70) - **Clinique Médicale Brugnon Agache** Beaujeu (70) - **Centre de Réadaptation Cardologique et Pneumologique de Franche-Comté** Pont d'Héry (39), Héricourt (70), Franois (25).